

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres  
**Band:** 14 (1939-1940)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Latin médiéval et problèmes de géographie linguistique italienne  
**Autor:** Aebischer, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-870039>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, No 41

---

---

## LATIN MÉDIÉVAL

ET

## PROBLÈMES DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE ITALIENNE

*Leçon prononcée à la séance publique d'ouverture des Cours de la Faculté des Lettres  
de l'Université de Lausanne le lundi 30 octobre 1939.*

---

Remarquer qu'entre la philologie romane et le romantisme il n'y a pas seulement une similitude de sons, mais une véritable parenté, et que celle-là est la fille de celle-ci, est presque un truisme. Chacun sait, en effet, que ce fut une rencontre avec Gœthe, en 1818, qui décida de l'avenir de Friedrich Diez, le fondateur de la philologie romane, et que ce fut sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la poésie romantique* qu'il publia son premier essai de littérature romane, dans lequel il parlait des cours d'amour, thème romantique s'il en fut. Sous sa plume, sous l'influence aussi des frères Schlegel, les travaux vont se multiplier : travaux de littérature d'abord, comme les deux ouvrages, fondamentaux, de Diez sur les troubadours et leurs œuvres, de Becker, sur le roman de *Fierabras*, de Brinckmayer, sur les troubadours encore, de Schmidt, de Rosenkranz, de Gervinus, de Keller. Mais il y avait dans cette poésie romane, c'est-à-dire provençale, mise au jour par Raynouard, non seulement des textes à publier ; il y avait une langue à restaurer, une grammaire à refaire : d'où, en 1825 déjà, la grammaire provençale d'Adrian et, dès 1826, la *Grammatik*

*der romanischen Sprachen* de Diez, qui avait voulu doter ces langues d'une grammaire comparée analogue à celle que Jakob Grimm avait consacrée aux langues germaniques. Les matériaux sur lesquels étaient fondées ces grammaires provenaient tous, cela va sans dire, de textes littéraires : et la dialectologie elle-même doit ses origines à des études littéraires. Il a fallu, pour tel ou tel texte médiéval, établir la phonétique, la morphologie, les particularités syntactiques du dialecte — anglo-normand, picard, wallon, gascon — auquel il appartenait : la dialectologie, dans son enfance, a été, bref, une science de cabinet ; elle était fonction de la littérature, des textes littéraires. Et le fondateur lui-même de la dialectologie romane moderne, Ascoli, basait encore, aux alentours de 1870, ses recherches sur la septième langue romane, le rhéto-roman, sur la huitième, le franco-provençal, sur des écrits plus ou moins littéraires, parabole de l'Enfant prodigue, poésies en dialecte, almanachs locaux : ce n'est que petit à petit que la « Sprachforschung im Terrain » devait se développer et s'affirmer, grâce à l'influence prépondérante de savants suisses, de Vaudois tels que Cornu, Odin, puis Gilliéron, du Tessinois Salvioni pour l'Italie, plus tard encore de M. Gauchat pour la Suisse romande.

Mais, si les premiers travaux du plus novateur de ces dialectologues, Gilliéron, si son *Patois de la commune de Vionnaz*, son *Petit atlas phonétique du Valais roman*, ne visent qu'à présenter aux spécialistes des recherches de phonétique ou de morphologie patoise, si, par sa collaboration à la *Revue des patois gallo-romans* et par les fréquentes enquêtes qu'il fit en France, il ne prétend guère, jusque vers 1890, qu'exécuter un vaste programme d'études, dédié à la description scientifique de chacun des patois français, et à l'extension géographique de leurs particularités, on voit, dès 1891, et la première fois dans ses *Remarques sur la vitalité des patois*, que Gilliéron était arrivé à concevoir le problème des patois gallo-romans d'une façon toute nouvelle, soit d'un point de vue historique, soit d'un point de vue méthodique : et c'est sur cette base qu'il conçut et qu'il prépara, puis publia, à partir de 1902, l'*Atlas linguistique de*

la France, qui prétendait moins offrir un énorme matériel lexical et dialectal que des précisions sur des problèmes de répartitions de mots, d'influence centralisatrice et nivellatrice de la capitale, d'actions et de réactions de mots les uns sur les autres. Et ce furent des problèmes de ce genre qu'il étudia dans une longue série de travaux, de 1905 à 1915, qu'il établit les lois de ce qu'il appela la géographie linguistique. Non content de résoudre brillamment de multiples questions d'histoire dialectale, il créa de tout point la théorie des aires linguistiques, qui permet des déductions, par le seul examen de la carte, concernant la chronologie, la distribution de phases linguistiques antérieures, les raisons qui ont pu déterminer la naissance et la propagation de tel fait linguistique.

Un des principes les plus importants, on le sait, que Gilliéron a mis en lumière, c'est celui de la continuité des aires. Toute aire qui apparaît aujourd'hui disloquée et fragmentée, formait autrefois un tout continu, pour autant, cela va sans dire, qu'il s'agit bien d'un mot ancien, et non d'un néologisme. Voici par exemple, en France, le mot *lèvre* : l'aire la plus ancienne est celle d'un type prélatin, *potta* (avec le masculin correspondant), qui forme la couche primitive affleurant aujourd'hui dans les Pyrénées, les Alpes de Savoie et les Vosges. Elle a été disloquée et recouverte presque partout par le puissant apport sédimentaire du latin *labra*, qui a fini par recouvrir les deux tiers de la France. Enfin, des formations régionales développées çà et là, dans la vallée inférieure du Rhône et en Gironde notamment, représentent des alluvions de la dernière période<sup>1</sup>.

Les mots de *couche, formations, sédimentaire, alluvions*, que je viens d'employer sont, remarquons-le immédiatement, caractéristiques : ce que Gilliéron a appelé la *géographie linguistique* devrait être désigné, on l'a dit souvent, sous le nom de *géologie linguistique*. Comme la géologie, la géographie linguistique veut reconstituer, par leurs affleurements actuels, les couches suc-

---

<sup>1</sup> A. DAUZAT, *La géographie linguistique*, Paris 1922, pp. 33-34.

cessives des mots en grande partie enfouis. Les mots se sont succédé les uns aux autres, mais il est rare que le premier occupant ait été complètement délogé de ses positions, qu'il ne se soit pas conservé dans quelque recoin de territoire. Toute la difficulté consiste, pour le nom d'un objet ou d'une idée, à retrouver l'âge respectif et la succession chronologique des types aujourd'hui juxtaposés. Mais, souvent, les éléments offerts par les cartes linguistiques sont beaucoup plus complexes que ceux que nous venons de mentionner à propos de *lèvre* : pour déterminer la formule de superposition des termes désignant la « jument » en France, la carte linguistique pourrait nous induire en erreur : il faut que nous recourions aux dictionnaires, disons, en un mot, à l'histoire, qui nous apprendra que « jument » se disait *ive* dans le nord de la France au moyen âge, et que *jument* avait alors partout le sens de « bête de somme »<sup>1</sup>. Mais — et c'est un des grands reproches que l'on a pu faire à Gilliéron — ce grand savant, dans ses études linguistiques, dégoûté par la mauvaise qualité des travaux accumulés jadis sur les patois, les a rejetés en masse, et n'a voulu connaître et utiliser aucun autre document que son *Atlas linguistique* qui lui offrait seul, estimait-il, les garanties désirables ; et, quant au passé, il s'est contenté des dictionnaires de Godefroy pour l'ancien français, et de Littré, et parfois du *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, pour le français moderne.

Sans doute ses disciples — je pense en particulier à M. Jud — ont-ils été bien moins exclusifs ; et tel d'entre eux n'a pas craint d'appeler à son aide des dictionnaires patois offrant toute garantie, les renseignements fournis par la toponymie, et ceux également que l'on peut tirer des anciens documents écrits en langue vulgaire surtout. Mais qui s'intéresse aux faits linguistiques d'il y a un millénaire n'a plus qu'une ressource : l'étude des éléments fournis par les chartes latines. L'importance, pour la philologie romane, de ces documents médiévaux

---

<sup>1</sup> A. DAUZAT, *op. cit.*, pp. 32-33.

écrits en latin est connue depuis longtemps : Diez déjà a utilisé les *Papiri diplomatici* de l'abbé Marini, et de nombreux étymologistes, comme Salvioni, Antoine Thomas, pour ne citer que ceux-là, ont tiré de ces chartes des renseignements qui leur ont permis de résoudre maint problème. Au surplus, c'est un fait bien connu que les premières phrases que nous possédons en parler vulgaire, pour de nombreuses langues romanes, se rencontrent justement dans des textes latins : ainsi en est-il pour le français, l'espagnol, le catalan, l'italien. Mais personne jusqu'ici ne s'était avisé qu'en recueillant patiemment, dans des dizaines et des dizaines de recueils de documents, de dates différentes et d'origines diverses, les mots qui désignaient un même objet, une même idée, et en réunissant ces données, on pouvait en tirer de précieux renseignements, non seulement sur l'histoire de tel mot, mais sur la façon dont, en un territoire donné, on a rendu successivement telle idée. En dépouillant les textes latins d'une certaine région, en rassemblant les traces minimales laissées par tel mot, on arrive, en d'autres termes, à faire de la géographie linguistique — disons mieux, de la géologie linguistique — non plus seulement en surface, non plus seulement en ne tenant compte que des affleurements, mais, cette fois, en profondeur : chaque forme trouvée, en effet, ne nous donne pas seulement un renseignement sur l'extension de l'aire occupée, aujourd'hui ou il y a mille ans, par le mot étudié, mais une indication aussi sur la date à laquelle il a été usité en tel endroit. Et, si les mentions anciennes se multiplient, en des lieux différents et à des dates différentes, nous avons non seulement une idée des variations qu'a pu subir l'aire occupée par notre vocable, mais une notion aussi de la durée du temps pendant lequel ce mot a été en usage dans un endroit donné.

En d'autres termes, tandis que la géographie linguistique ne peut travailler que dans une seule dimension, la surface, et que la théorie des aires permet tout au plus de conclure à l'antériorité ou à la postériorité de telle aire par rapport à telle autre, sans qu'il lui soit possible de préciser une date, nous pouvons, à l'aide des formes anciennes, tant vulgaires que latinisées, tra-

vaiquer aussi en profondeur; nous pouvons fixer des dates, évaluer la hauteur et la profondeur relatives des couches lexicales: et c'est pourquoi j'ai cru devoir appliquer à cette nouvelle méthode le nom de *stratigraphie linguistique* — terme déjà employé, mais peu exactement, par M. Dauzat<sup>1</sup> — par analogie avec la stratigraphie, partie de la géologie qui étudie lithologiquement les couches stratifiées, en les datant au moyen des fossiles qu'on y retrouve, et qui reconstitue l'état du globe à chaque période de son histoire.

Si, depuis dix ans exactement, j'ai choisi comme terrain de fouille l'Italie, c'est avant tout pour une raison bien simple: le destin — et je lui en rends grâce — a voulu que je passe en Italie toutes mes vacances, et que je trouve dans les bibliothèques de Florence les recueils de documents qui me sont nécessaires. Mais il y a à cela une autre raison encore: pour que des recherches lexicales de latin médiéval soient pratiquement possibles, il faut que les recueils de chartes, que les cartulaires soient, d'une part, assez nombreux et répartis sur tout l'ensemble de l'aire étudiée, pour qu'on puisse espérer faire une récolte de formes permettant d'esquisser l'histoire du mot qu'on veut étudier, mais que, d'autre part, ils ne soient point si nombreux que, pour l'étude de chaque problème, il faille des années d'un travail de Bénédictin. Et ces conditions se trouvaient précisément réunies en Italie, qui par ailleurs possède de nombreuses chartes des VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, époque qui m'intéresse spécialement. En France, au contraire, il y a de très nombreux, de trop nombreux recueils de chartes, mais moins de documents aussi anciens qu'en Italie; et l'Espagne, qui brûle périodiquement partie de ses archives, n'a publié jusqu'ici que peu de recueils de documents ou de cartulaires: trop peu pour qu'on puisse y trouver des matériaux utiles pour des recherches de stratigraphie linguistique.

Sans doute, pour refaire l'histoire d'un mot, ou pour savoir par quels mots, au cours des siècles, on a rendu telle ou telle

---

<sup>1</sup> A. DAUZAT, *op. cit.*, p. 32.

idée, la perfection consisterait-elle dans le dépouillement de milliers, de millions de documents d'époque et d'endroits différents, de façon qu'on puisse reproduire les faits tels qu'ils ont dû être, et remplacer les hypothèses et les inductions par la réalité. Mais même si l'on pouvait effectuer ce travail, même si l'on pouvait parcourir, je ne dis pas seulement tout ce qui a été publié, mais tout ce qui a été écrit au cours des siècles, c'est-à-dire non pas seulement tout ce qui s'est conservé, mais tout ce qui s'est perdu, on n'arriverait pas à restituer exactement les faits, pas plus d'ailleurs que n'y parvient le dialectologue, qui travaille pourtant sur la langue d'aujourd'hui. Ces textes médiévaux, en effet, si nombreux qu'ils soient, si nombreux qu'ils puissent être, si nombreux qu'ils aient été, ne peuvent représenter que d'une façon imparfaite le lexique d'une ville, d'une région, d'un pays. Rédigés dans une langue qui n'était plus celle de tous les jours, par des scribes qui avaient, si peu que ce soit, une culture littéraire, dont l'idéal était d'écrire un latin aussi bon que possible, d'employer un vocabulaire aussi châtié que leurs connaissances le leur permettaient, et non pas de fournir des matériaux et des suggestions aux philologues du XX<sup>e</sup> siècle, il est évident que ces textes ne reflètent que de très loin l'usage de tous les jours, que leur lexique ne représente qu'une infime partie du lexique vulgaire, qu'il est, en principe, en retard sur l'usage courant. De plus, en règle générale — règle qui souffre, nous le verrons, des exceptions — seules les fautes peuvent nous être utiles, seuls les barbarismes sont nos guides les plus sûrs. Du fait, par exemple, que des chartes du sud de l'Italie se servent de *patruus* ou d'*avunculus* pour dire « oncle », on ne saurait déduire que ces mots, ou une forme vulgaire correspondante, appartenaient à la langue de tous les jours, puisque c'était là les mots qu'il convenait d'employer quand on prétendait écrire en latin. En réalité, pour étudier les dénominations de l'« oncle » et de la « tante » au moyen âge en Italie, je n'ai pu réunir plus de quatre cents mentions tirées de documents latins, de toutes les époques et de toutes les provinces : grain de sable ridicule, à côté de la montagne que représenterait la somme des



fois que ces mots ont été employés, pendant des siècles, d'un bout à l'autre de la péninsule.

Qu'on n'aille pas croire non plus que le dépouillement des chartes médiévales puisse nous renseigner sur l'histoire de n'importe quel mot. Les inventaires de mobilier, par exemple, sont excessivement rares : inutile dès lors de songer à des études de stratigraphie linguistique sur des noms de meubles, d'ustensiles, de vêtements. Inutile, bien plus inutile encore, de vouloir y trouver des traces de mots désignant des abstractions, sauf des termes juridiques. Des recherches sur des appellations d'animaux seraient vouées, elles aussi, à l'insuccès : on trouverait le mot du latin classique, et c'est tout. En réalité, ces dépouillements des chartes latines sont surtout utiles pour des recherches portant sur des noms de bâtiments ou de parties de bâtiments, d'accidents du sol — et ce chapitre est déjà assez vaste —, d'arbres, de mesures de surface ou de capacité ; sur des noms de parenté, des mots relatifs à la culture du sol, des termes juridiques ayant trait à la propriété, des noms de métiers ; ainsi que sur quelques adjectifs qualificatifs.

Mais, à condition de savoir borner ses ambitions, il n'en reste pas moins que ces recherches présentent un vif intérêt et que, même si la lecture de milliers de pages de documents ne fournit qu'une cueillette des plus minces, le peu qu'on a trouvé permet souvent de jeter de nouvelles lumières sur telle question qui paraissait définitivement résolue. Ce qui frappe avant tout, c'est de voir combien un mot est souvent localisé dans le temps ou dans l'espace — et souvent aussi dans le temps et dans l'espace. Soit le terme juridique *emphytheusis* et ses dérivés. L'emphythéose étant connue depuis des millénaires, et faisant sentir ses effets de nos jours encore, on pourrait croire que le mot se rencontre partout et toujours. Or il n'en est rien : on ne le retrouve qu'en Emilie, rarement dans les Marches, très rarement en Ombrie et à Rome, et tout à fait sporadiquement ailleurs, où la chose existe, mais est appelée d'un autre nom. Et en Emilie même, c'est dans la région orientale qu'il présente son maximum de fréquence, à Ravenne, à Bologne, à Modène ;

dès Reggio, il se fait rare, et à Parme il est presque inexistant. On serait donc tenté d'admettre que, pour cette région tout au moins, son centre d'expansion a été Ravenne : rien n'est plus naturel qu'une ville de vieille civilisation à moitié grecisante ait conservé au moyen âge un terme gréco-romain comme *emphytheusis*. Mais n'est-il pas intéressant aussi de remarquer que nous avons, pour le IX<sup>e</sup> siècle en particulier, divers textes de conciles, deux lettres de papes qui se plaignent de l'extension énorme qu'avait prise, à Ravenne justement, le système des baux emphythéotiques, qui étaient devenus un malheur pour l'église ravennate ?

Cela dit pour insister sur ce point, qui est fondamental, que si, en réunissant des matériaux pour l'étude d'un mot ou d'une idée, on constate un certain ordre, ou au contraire un certain désordre, il y a une raison à cet ordre ou à ce désordre, une raison qu'il faudra trouver. Certes, il convient de n'être point l'esclave des mentions anciennes qu'on aura pu mettre au jour, et de ne pas les interpréter de façon trop littérale : de ce qu'un mot n'est attesté, dans telle ville, par des documents publiés, que de 860 à 1020, il ne s'ensuit nullement qu'il n'a pu être usité des siècles avant 860 déjà, et qu'il n'a pas pu arriver jusqu'à nous. Mais si cependant, par de multiples sondages effectués en des endroits différents, on constate malgré tout un certain ordre chronologique et géographique dans la répartition des formes anciennes retrouvées, il devient probable, je le répète, qu'il y a à cet ordre une explication.

Un exemple. Pendant trente ans, les philologues ont discuté de l'origine de l'italien *bosco*, français *bois*, les uns — ç'a été en particulier le cas de Meyer-Lübke<sup>1</sup> — en faisant un mot d'origine grecque, *βοσκή* «pâturage», et d'autres au contraire, M. von Wartburg spécialement<sup>2</sup>, lui attribuant une

---

<sup>1</sup> W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg 1911, n° 1226, p. 88.

<sup>2</sup> W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. I, Bonn 1928, p. 447.

origine germanique, *busk*. Hésitant entre les deux solutions, M. Rohlfs<sup>1</sup> remarque très justement que si la souche de *bosco* était d'origine grecque, il fallait que le mot fût entré dans le lexique roman par le sud de l'Italie, où se serait effectué et où, étant donné les conditions du sol et des cultures, aurait pu s'effectuer le passage sémantique de « pâturage » à « forêt ». En d'autres termes, si les mentions médiévales de *bosco* se rencontraient d'abord dans le sud de l'Italie, le mot était vraisemblablement d'origine grecque ; si au contraire on le trouvait en premier dans le nord, c'était l'étymologie germanique qui s'imposait. Ce problème historique, l'*Atlas linguistique italo-suisse* de MM. Jaberg et Jud ne peut le résoudre : sa carte *bosco* nous montre le mot répandu dans toute la péninsule, *selva* n'étant attesté que sporadiquement en Campanie, dans le Latium et dans les Marches. Mais l'examen des chartes est des plus probants : jamais, en effet, *bosco* n'apparaît dans aucun des recueils du sud de l'Italie ; le point le plus méridional où on le rencontre est Gubbio, dans le nord de l'Ombrie, en 1121 ; en Toscane, il est attesté un peu plus tôt, dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle ; plus tôt encore en Piémont et en Lombardie, où on le trouve dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle. On a donc le sentiment très net que le nouveau mot pour « forêt » — le terme qu'il a remplacé partout étant *silva*, *selva*, ce qui est prouvé, non pas seulement par les documents médiévaux (preuve relative, du reste, puisque c'était là un terme du latin classique), mais surtout par la toponymie, qui peut être d'un immense secours dans ce genre de recherches — ; on a le sentiment, dis-je, que le nouveau mot pour « forêt » s'est installé tout d'abord dans la plaine padane occidentale et centrale, qu'il a pénétré, comme un coin, en Emilie, pour déferler ensuite sur la Toscane, qu'il a conquise assez rapidement, à peu près en même temps qu'il occupait les derniers retranchements de *silva* en Vénétie et dans la région de Ravenne. Nos textes permettent de suivre ses progrès jusqu'à Gubbio :

---

<sup>1</sup> G. ROHLFS, *Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität*, Halle (Saale) 1930, p. 39.

et sans aucun doute, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, il a continué petit à petit son avance vers le sud ; mais les recueils de chartes dont nous disposons ne nous renseignent plus sur cette partie de l'histoire de *bosco*. Je ne crois pas, cependant, que dans le Latium et au sud de Rome il ait pénétré très tôt : *bosco* et ses dérivés, dans la moitié sud de la péninsule, sont presque inexistantes dans le vocabulaire toponymique. Et, si ce mot y était ancien, on ne saurait manquer de le retrouver comme nom de lieu. Bref, le problème de l'origine de *bosco*, et par conséquent de *bois*, est définitivement résolu : la stratigraphie linguistique exclut formellement toute origine grecque, et rend probable au contraire une origine septentrionale. Des considérations d'ordre phonétique et sémantique font admettre, par ailleurs, que *bosco* est un emprunt très ancien au français, ou, disons mieux, à la langue parlée en France vers l'an 800.

Un exemple maintenant de formes anciennes témoignant d'un désordre qu'il s'agit d'expliquer : les dénominations du *Carnaval*. Si ce mot français est incontestablement d'origine italienne, l'histoire des noms du *Carnevale* dans la péninsule est plus compliquée<sup>1</sup>. Remarquons tout d'abord que les mentions médiévales qu'on trouve de ce nom sont relativement modernes : je n'en ai rencontré qu'une qui soit antérieure à l'an mille. Il n'y a à cela rien d'étonnant : car s'il est possible que les réjouissances du Carnaval soient les héritières des Saturnales antiques, il est certain que la fête en question n'a de raison d'être que parce qu'elle précède le Carême. Or le Carême n'est pas une institution très ancienne. Primitivement, en effet, à Alexandrie, à Rome, dans les Gaules, le jeûne précédant Pâques ne durait qu'une semaine, et il était même plus bref ailleurs ; au III<sup>e</sup> siècle, à Rome, il n'était encore que de trois semaines, et ce n'est qu'au VII<sup>e</sup> siècle, on ne sait par quel pape, que les trente-six jours de jeûne habituels furent portés à quarante<sup>2</sup>. Et la fête actuelle,

---

<sup>1</sup> Cf. C. MERLO, *Die romanischen Benennungen des Faschings*, Wörter und Sachen, vol. III (1911), p. 99.

<sup>2</sup> L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, Paris 1889, p. 231.

ou en tout cas le nom de *Carnaval* a dû naître sans doute postérieurement à cette date. Les noms, devrais-je dire plutôt. Car nous constatons en Italie la coexistence de trois types : un type *carnesecare*, localisé en Sardaigne, un type *carnelevare* et enfin un type *carnelaxare*. D'après la carte *Carnevale* de l'*Atlas* de MM. Jaberg et Jud, ce mot couvre actuellement la plus grande partie de la péninsule, *carlaxare* ne se retrouvant plus qu'en certains points de la Vénétie. Mais c'est là, nous enseigne la stratigraphie linguistique, une unification récente : la lutte entre les deux formes, très voisines sémantiquement, a été très dure et très longue. A Padoue, par exemple, on trouve d'abord *Carlevare* en 1155, puis *Carlaxare* en 1162, puis de nouveau *Carnelavarium* en 1170 ; à Modène, *Carnelvarius* en 1159, *Carlaxarius* en 1198 ; à Florence, *Carnelasiare* en 1203 et au XIV<sup>e</sup> siècle, alors que, tout près de là, *Carnelevare* était le type préféré à Lucques et à Pise. Cependant, dès les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, les positions stratégiques de *carnelevare* étaient nettement supérieures à celles de son adversaire : il dominait la plaine padane, l'Emilie et, semble-t-il, le sud de l'Italie, où malheureusement les mentions de « Carnaval » sont excessivement peu nombreuses. Mais, je le répète, sur de nombreux points de ces mêmes régions, il avait affaire à des nœuds de résistance de *carnelaxare*, qu'il n'a jamais réussi à nettoyer complètement, puisque ce type vit encore dans les montagnes de la Vénétie. Subsidiairement, les formes latines médiévales expliquent aisément comment, de *carnelevare*, on a passé à *carnevale*, graphie attestée dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle : de *carnelevare*, par assimilation, on a eu *carnelevale*, qu'on rencontre par exemple à Varese en 1137, à Ravenne en 1163 ; il peut s'agir aussi de l'influence directe d'un autre nom de fête, *Natale* « Noël » : cela d'autant mieux qu'en Romagne les paysans payaient leurs redevances « in Natale Domini et in Carnelevari » ou, comme le dit un texte de 1162, « in Natale et in Carnevale ». Et de *carnelevale*, par l'intermédiaire *Carnelvale*, que je trouve à Lodi en 1174, on a finalement abouti à la forme actuelle.

Tout cela, bref, pour montrer combien une carte linguistique enregistrant les seuls résultats actuels peut nous induire en

erreur : le règne presque incontesté de *Carnevale* suppose, nous le savons maintenant, des siècles de luttes, de guerillas locales. L'état normal des mots, comme celui des animaux, comme celui des hommes, c'est la guerre, la lutte pour l'existence.

Voici un problème encore plus compliqué : les dénominations du « cousin » et de la « cousine » dans la péninsule italique. D'après l'*Atlas* de MM. Jaberg et Jud, tout le nord et le centre de l'Italie, jusqu'à une ligne oblique reliant approximativement Ancône à Rome, dit *kūzin*, *cugino*, à l'exception de la Vénétie, qui a *german*. Au sud de la ligne Ancône-Rome, nous avons, dans le centre sud, des types « frère cousin », *fratello konsubrino* dans les Marches, *fratello gugino* dans les Abruzzes, *frate cugino* dans le Latium, *frate konsurino* à Naples. Puis, dans les Pouilles et en Basilicate, *kunzepreno* seul, et enfin *fratiellu* « frère » seul en Calabre et en Sicile. — Les résultats auxquels on aboutit en recherchant dans les chartes médiévales les mots signifiant « cousin » et « cousine » sont en partie semblables à ceux que nous venons de mentionner, et en partie dissemblables. Tout le nord et le centre de la péninsule, ainsi que les Pouilles, ont *consobrinus*, *consobrina*. A Florence déjà, cependant, une fois au moins, nous constatons l'existence, en 1058, d'un *consobrini fratri*, et cette forme composée est celle qui est normale dans le Latium, à Gaète, ainsi qu'à Cava dei Tirreni et jusqu'à Gragnano, soit dans cette partie de la Campanie occupée par les Longobards. A Naples, au contraire, et à Amalfi, mais seulement là, « cousin » et « cousine » se disaient *exadelfo frater* ou *exadelfo germano*, *exadelfa germana*, ou, vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, *exadelfo*, *exadelfa*. — Mais quelles conclusions tirer de l'existence de cette importante aire *consobrinus*, qui est un terme du latin classique ? Du fait de sa présence au moyen âge dans une bonne partie de l'Italie, peut-on, en d'autres termes, conclure que « cousin » s'y disait bien *consobrino* ou quelque chose de très approchant ? Deux arguments nous y autorisent : tout d'abord la survie, jusqu'à nous, non seulement des *konsubrino*, *konsuri*, *kunzopren* des Marches, des Abruzzes, des Pouilles, de Naples, de la Basilicate ; mais aussi l'existence, en végliote, de *koobrajn*,

*kosubrajna*, en albanais — dont de nombreux noms de parenté sont empruntés au latin — de *kustberi*, en macédo-roumain de *cusurin*. Le second argument, c'est que, dans les textes médiévaux, *consobrinus* est rendu très fréquemment par des formes aberrantes *consoprinus*, *consevrinus*, *gunsobрино*, qui laissent nettement entrevoir des influences vulgaires. Il s'ensuit que, du moyen âge à nos jours, seul le domaine de *consobrinus frater*, correspondant au type *fradello konsubrino* actuel, est resté, autant qu'on en peut juger, sensiblement le même. Le type *exadelphus* — notons en passant que l'évolution sémantique ἐξάδελφος « neveu » à « cousin » se retrouve en grec moderne, et est due au fait qu'anciennement les notions de « neveu » et de « cousin » n'étaient pas nettement distinctes — n'a jamais réussi à sortir des deux ports de Naples et d'Amalfi, moins heureux en cela que *thius* « oncle » qui, de Naples, est parvenu à envahir l'Italie et à bouter dehors le *barbanus* « oncle » antérieur — il est vrai que, dans la bataille, il a perdu son *th* initial, qui est devenu *ts*, dans l'actuel *zio*, en vertu d'un compromis conclu avec le vaincu. Quant au domaine de *consobrinus* il s'est, nous venons de le voir, considérablement restreint, puisqu'il ne comprend plus aujourd'hui qu'une partie des Pouilles et de la Basilicate, et quelques points le long de l'Adriatique. Dans tout le nord et le centre de la péninsule, c'est *cugino*, *küzin*, qui l'a remplacé. Gallicisme, a-t-on dit de *cugino* : et c'est vrai, puisque le *-s-* de *co(n)sinus* — qui n'est pas du tout, entre parenthèses, un aboutissant phonétique normal de *consobrinus* par un intermédiaire *cond'rinus* comme le voulait Gröber<sup>1</sup>, mais simplement une forme hypocoristique de *consobrinus* par maintien du commencement du mot *co(n)s-*, auquel on a ajouté la finale affective et diminutive *-inus* : et ce type de formation se retrouve dans le français *margis* pour *maréchal des logis*, et les Américains l'ont appliqué en dénommant *Frisco* la ville de *San Francisco* — puisque le *-s-* de *co(n)sinus*, disais-je, n'aboutissait pas à *-dj-* en italien, et que ce traitement ne se retrouve que

---

<sup>1</sup> G. GRÖBER, *Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter*, Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik, vol. I (1884), p. 553.

dans des emprunts du français. Mais voici qu'à Lodi, en pleine Lombardie, *cusini* apparaît dès 1148 ; à Varese nous l'y rencontrons dès 1067. Emprunts du français, étant donné que nous sommes tout au nord de l'Italie ? Mais c'est que, plus anciennement déjà, je trouve des *cusini fratres* à quelques kilomètres de Rome, en 1003. Emprunt, très ancien peut-être, du français, les noms de parenté — qu'on pense à l'allemand *Onkel*, *Tante*, au français *bru* — étant pris volontiers à une langue voisine ? Mais alors, c'est qu'en espagnol ancien « cousin » ne se disait pas *primo* comme maintenant : les *Gloses* de Silos, qui datent du X<sup>e</sup> siècle, attestent en effet qu'on employait à cette époque *cusina* — qui se retrouve au moyen âge en Galice et en Aragon — pour *consobrina* : et le *primo* actuel s'explique aisément par un composé *cusinus primus* « cousin au premier degré » dans lequel le substantif a disparu tandis que le qualificatif est demeuré, comme *aqua fontana* a donné *fontana*, ou *jecur ficatum*, *ficatum*. Plutôt que de voir dans tous ces cas de *cusinus*, si éloignés les uns des autres et si anciennement attestés, des emprunts au français, ce qui ne serait qu'une affirmation gratuite, il est préférable, me semble-t-il, de supposer qu'à côté de *consobrinus*, forme trop longue et trop solennelle, il a existé en latin vulgaire déjà un hypocoristique *co(n)sinus* : et c'est son existence même, dans l'Italie du nord en particulier, qui a permis au *cousin* français de s'y imposer, le *cosinus* local faisant en quelque sorte le travail de ce que, pendant la guerre civile, les Espagnols appelaient la *quinta columna*. — Un dernier point : seule dans toute l'Italie septentrionale qui dit *küzin*, *cugino*, la Vénétie se singularise par *german*. La stratigraphie linguistique nous prouve que c'est là une innovation récente, puisque Padoue avait encore *consobrinus* en 1129, et Venise *cusin*, *cusina* en 1309-1312. La forme actuelle doit s'expliquer ainsi : *cusin* étant le terme générique pour dénommer le « cousin » à n'importe quel degré, on aura appelé le « cousin germain » *cusin german* ; et ici encore l'adjectif seul a subsisté.

Enfin, un bref schéma d'un problème beaucoup plus simple. La carte *vecchio* « vieux » de l'*Atlas* de MM. Jaberg et Jud est d'une



désespérante uniformité lexicale : *vecchio* partout, soit la base *vetulus*. Mais qu'on ait eu antérieurement dans la péninsule un autre mot au moins pour rendre cette idée de « vieux », c'est ce qui est hors de doute : *vetulus*, en latin, est un substantif, diminutif de la langue familière. « Vieux » se disait *vetus*. Et c'est cet adjectif qui a survécu jusqu'à nous dans des noms de lieux italiens, *Vietri* près de Salerne, *Vietri* près de Potenza, *Vedreto* près de Ravenne, pour ne citer que ceux-là, et les composés *Orvieto* (*urbe vetus*), *Cervetri* (*Caere veteri*), *Arcetri*, tour au-dessus de Florence (*Arce veteri*). Et c'est *vetus* enfin qui s'est à demi fossilisé dans des sens spéciaux, comme *vieto* « rance », *vegro* « jachère » en vénitien et en véronais. La question qui se pose, et que la géographie linguistique ne permet même pas de poser, c'est donc de savoir comment et quand *vetulus* s'est superposé à *vetus*. Dépouillons, une fois de plus, les chartes médiévales : nous y constaterons que tout le sud de l'Italie, jusqu'au nord de Rome, a dit *vetere* jusqu'en l'an mille à peu près, et que ce n'est qu'à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle qu'on y trouve des formes *vetulus*. Toute la plaine padane, elle aussi, a connu *vetere* jusqu'à la même époque, en Piémont et dans l'ouest de la Lombardie ; à Crémone, par contre, on trouve *vetulo* en 913 déjà, et *veglo*, en même temps que *vedre*, à Padoue en 955. Mais, fait intéressant, tout le centre de la péninsule, de Lucques à Sulmone, n'a jamais que *vetula*, *veccla*, attesté à Lucques dès 853. La forme *vetulus*, dès lors, se présente à nous comme étant partie d'un point du centre de l'Italie, de la Toscane vraisemblablement, d'où elle a conquis d'abord la Romagne, puis la Vénétie, la Lombardie, orientale d'abord, puis occidentale, et le Piémont. La marche vers le sud s'effectuait parallèlement : nos documents permettent de la suivre jusque dans le Latium et plus au sud encore, jusqu'à Gaète. Mais, au XII<sup>e</sup> siècle, les Pouilles résistaient toujours.

Il me serait facile de multiplier l'exposé de problèmes de ce genre. Mais qu'il me suffise de tirer quelques brèves conclusions des cas particuliers exposés plus haut. La stratigraphie linguistique, celle au moins qui confine ses recherches aux chartes latines du moyen âge — car il est évident que rien n'empêche d'étendre les dépouillements à des époques plus récentes, pour lesquelles on a, par exemple, en Italie, quantité de recueils de statuts locaux qui fourmillent de formes vulgaires — ne saurait, je le répète, avoir la prétention de résoudre tous les problèmes lexicographiques, le monde même dans lequel se mouvaient ces chartes étant restreint — ventes, achats, locations de terres ou de maisons, testaments, quelques rares inventaires, traités de paix ou privilèges. Mais elle présente, pour les problèmes qu'elle permet de traiter, cet avantage immense... de compliquer les questions. Tandis que telle carte linguistique — celle de *vecchio* par exemple — paraît être une mer parfaitement unie, crépelée seulement par d'infimes variantes phonétique, notre scaphandre nous y fait retrouver, entre deux eaux, le cadavre d'un disparu, l'adjectif *vetus*. Tandis que la carte *Carnevale* nous montre une surface presque aussi unie, avec seulement, sur un point infime, l'affleurement de *carnelaxare*, notre cloche à plongeur nous permet de constater que jadis, la terre de *carnelaxare* a longuement lutté contre l'eau de *carnelevare*, et que ce n'est que petit à petit qu'elle a été submergée presque complètement. Sur l'étang de la carte *cugino* fleurissent aujourd'hui de multiples plantes aquatiques : *cugino*, *german*, *consoprino*, *fratello cugino* : notre bathysphère, qui serait aussi une machine à remonter le temps, nous permet de descendre jusqu'à plus de mille ans de profondeur, de nous faire une idée au moins de la provenance des racines de ces plantes, de leur origine ; là aussi, nous rencontrons des cadavres, tel celui d'*exadelfus*.

Et c'est ainsi que nous avons compliqué encore les problèmes compliqués, et compliqué même les problèmes qui paraissaient simples. L'idéal des pédagogues est de simplifier les questions, de solubiliser la science pour la rendre plus aisément assimilable, d'en faire de petites boulettes bien mâchées que le disciple

avalera avec une moindre difficulté. Le plaisir de l'érudit est un plaisir sadique, au contraire : il ressent une âpre joie à voir s'enfler toujours le problème qu'il traite, à se sentir, de plus en plus, écrasé par la masse qu'il s'acharne pourtant à grossir lui-même, à étouffer sous les tentacules qu'il fait pousser, à se perdre dans les labyrinthes qu'il multiplie de sa propre volonté. Mais cette passion — dans les deux sens du mot — est digne cependant de respect, puisque, après tout, elle ne recherche que la vérité, aussi parfaite, aussi pure que possible.

PAUL AEBISCHER.

---